



Pour diffusion immédiate

Le 22 juin 2007

Symbole: AZM.Croissance TSX

Communiqué de presse

Azimut et Ariane signent une entente sur la propriété uranium Havre Nord, région de la Côte Nord, Québec

Exploration Azimut Inc. (« Azimut ») et **Ressources D'Ariane Inc.** (« Ariane ») annoncent la signature d'une lettre d'entente sur la propriété d'exploration uranifère **Havre Nord**. Ariane peut acquérir d'Azimut 50% d'intérêt sur la propriété sur une période de 3 ans et acquérir un intérêt additionnel de 15% en délivrant une étude de faisabilité bancaire.

La propriété Havre Nord comprend quatre blocs de claims totalisant 464 claims pour une superficie de 249 km². Ces blocs sont situés de 110 à 200 km au nord de la ville d'Havre St-Pierre sur la Côte Nord. La propriété couvre de fortes anomalies géochimiques en uranium dans les sédiments de fonds de lacs.

En 2007, l'exploration sur la propriété consistera en un levé géophysique hélicopté et un suivi de prospection avec un budget prévu de 200 000 \$ financé par Ariane.

Ariane peut acquérir un intérêt de 50% sur la propriété aux conditions suivantes:

- Dépenses minimales en travaux de 200 000 \$ durant les deux premières années et de 300 000 \$ durant la troisième année pour un total de 700 000 \$; et
- L'émission de 350 000 actions ordinaires d'Ariane et de 250 000 actions supplémentaires aux premier et deuxième anniversaires de l'entente pour un total de 850 000 actions.

A l'obtention par Ariane de 50% d'intérêt, Azimut retiendra un intérêt de 2% de "Yellow Cake Royalty". Ariane aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 15% avec la délivrance d'une étude de faisabilité bancaire aux conditions suivantes:

- Dépenses minimales en travaux de 500 000 \$ par année sur une période de 5 ans; et
- Émission de 350 000 actions d'Ariane en une fois et paiements de 50 000 \$ par année pendant 5 ans pour un total de 250 000 \$.

Si cette option additionnelle n'est pas exercée, Ariane versera à Azimut 100 000 \$ en argent en un paiement final. Ariane sera l'opérateur. Cette lettre d'entente est sujette à l'approbation des autorités compétentes.

Ce communiqué a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue, habilité à agir comme Personne Qualifiée selon la Norme canadienne 43-101. Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage d'avant-garde pour découvrir des gisements majeurs.

Contact et information

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction

Normand Champigny, vice président exécutif

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

info@azimut-exploration.com

www.azimut-exploration.com

La Bourse de Croissance TSX (Croissance TSX) n'accepte aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué.